

Séance du 10 février 2015 à 19 heures

Commune de Cieurac – Salle des fêtes

Aujourd'hui, mardi dix février deux mille quinze, le Conseil communautaire du Grand Cahors, s'est réuni à la Commune de Cieurac –Salle des fêtes

Etaient présents :

54 titulaires dont 6 possédant une procuration  
7 suppléants dont 1 possédant une procuration

• TITULAIRES ET SUPPLEANTS :

ARCAMBAL  
BOISSIERES  
BOUZIES  
CAHORS

M. LABRO Didier (tit), Mme TEULIERES Marcelle (tit),  
Mme GARRIGOU (sup),  
M. RAFFY Gilles (tit),  
M. VAYSSOUZE-FAURE Jean-Marc (tit), M. MUNTE Serge (tit),  
Mme LASFARGUES Geneviève (tit) procuration de M. COLIN Henri (tit),  
Mme LOOCK Martine (tit) procuration de Mme LAGARDE Geneviève (tit),  
M. BOUILLAGUET Vincent (tit), Mme FAUBERT Françoise (tit),  
Mme BOUX Catherine (tit), M. SAN JUAN Alain (tit) procuration de M. TESTA Francesco (tit),  
Mme BOYER Noëlle (tit), M. SINDOU Géraud (tit), M. DELPECH Bernard (tit),  
Mme LENEVEU Hélène (tit), M. COUPY Daniel (tit), Mme RIVIERE Brigitte (tit),  
M. HUREAUX Roland (tit), Mme HAUDRY Sabine (tit),  
M. TILLOU José (tit) procuration de, Mme LANES Bénédicte (tit),  
M. TAILLARDAS Claude (tit) procuration de M. DUJOL Jean-Paul (tit),  
M. VAZ Victor (tit),  
M. PEYRUS Guy (tit),  
Mme FOURNIER-BREUILLE Martine (tit), M. MOLESIN Jean-Pierre (sup),  
M. JOUCLAS Guy (tit), M. FOURNIER Christian (tit),  
Mme BOURDARIE Paulette (tit) procuration de M. PETIT Jean (tit),  
Mme VALETTE Roselyne (tit),  
M. MOLINIE Romuald (tit),  
Mme SOLIVERES Hélène (sup) procuration de M. CANCEIL Philippe (tit),  
M. JARRY Daniel (tit), Mme CALMON-LAGARRIGUE Marie (tit),  
Mme ARNAUDET Véronique (tit), M. CORMANE Jean-Pierre (tit),  
M. NOUAILLES Serge (tit), M. BONNEMERE Jean-Claude (sup),  
M. MOUGEOT Jean-Paul (tit), Mme VANBESIEEN Joëlle (tit),  
Mme SIMON-PICQUET Agnès (tit),  
M. REIX Jean-Albert (tit),  
M. SABOT Aimé (tit),  
M. PRADDAUDE Jean-Paul (tit),  
M. DIZENGREMEL Ludovic (tit),  
M. GALTHIE Jean-Noël (tit), M. LEFEBVRE Jean-Yves (sup)  
Mme DESSERTAINE Brigitte (tit),  
M. MARRE Denis (tit), Mme ROUAT Géraldine (tit), M. STEVENARD Daniel (tit),  
Mme LAPORTE-CAVELLE Véronique (tit),  
M. FIGEAC Philippe (tit),  
M. BERNIOT Pierre-Jacques (sup),  
M. FERNANDEZ Pierre (tit)  
M. PECHBERTY Jean-Jacques (tit), M. EYROLLE Jean-Louis (sup),  
M. LAVAUR Pascal (tit), M. DIOT Fabrice (tit)  
M. ANNES Jean-Pierre (tit),  
M. HEE Gérard (tit),

CAILLAC  
CATUS

CIEURAC  
COURS

CRAYSSAC  
ESPERE  
FONTANES  
GIGOUZAC  
LABASTIDE DU VERT

LABASTIDE MARNHAC  
LAMAGDELAINE  
LAROQUE DES ARCS  
LE MONTAT  
LES JUNIES  
LHERM  
MAXOU  
MECHMONT  
MERCUES  
MONTGESTY  
NUZEJOULS  
PRADINES

ST DENIS CATUS  
SAINT GERY  
ST MEDARD  
TOUR DE FAURE  
TRESPoux-RASSIELS  
VALROUFIE  
VERS

Secrétaire de séance :

M. BOUX Catherine,

AR PREFECTURE

046-200023737-20150210-11\_10\_02\_2015-DE  
Regu le 13/02/2015

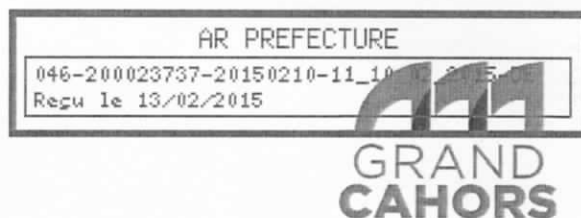
L'ordre du jour appelle l'affaire suivante :

**POLE AMENAGEMENT – Aménagement opérationnel**

**Objet : Opération du Centre d'Hébergement et d'Accueil International (CHAI) –  
acquisition de l'ancien parking de l'Eldorado situé Avenue André Breton à  
Cahors (parcelle BW n°73)**

**A été adopté à LA MAJORITE**

**1 abstention : Mme Brigitte RIVIERE**



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU GRAND CAHORS

Séance du 10 février 2015  
Rapporteur : Michel SIMON

Rédacteur : Cécile DELBOS  
Service : Aménagement opérationnel

**Objet : Opération du Centre d'Hébergement et d'Accueil International (CHAI) - acquisition de l'ancien parking de l'Eldorado situé Avenue André Breton à Cahors (parcelle BW n° 73)**

Mesdames, Messieurs,

Par délibération en date du 18 septembre 2014, vous avez reconnu d'intérêt communautaire le projet du Centre d'Hébergement et d'Accueil International comprenant la réalisation d'une auberge de jeunesse et d'un bureau d'accueil de l'Office du tourisme.

Dans le cadre de sa compétence en matière de promotion touristique, notre établissement réalisera la construction du CHAI qui participe à développer l'offre d'hébergement touristique sur notre territoire et à renforcer son attractivité.

A cette fin, le Grand Cahors doit procéder à l'acquisition de l'ancien parking de l'Eldorado appartenant à la ville de Cahors, évalué par France Domaine à 65 000 € dans son avis en date du 30 septembre 2014. Le Conseil municipal de la ville de Cahors a accepté la cession à l'euro symbolique au Grand Cahors par délibération en date du 3 février 2015.

Vu l'avis de France Domaine en date du 30 septembre 2014,

J'ai donc l'honneur de proposer à notre assemblée :

- a- D'approuver l'acquisition à l'euro symbolique de l'ancien parking de l'Eldorado sis Avenue André Breton à Cahors cadastré BW n° 73 d'une contenance de 930 m<sup>2</sup> environ ;
- b- D'autoriser Monsieur Le Président ou son représentant à signer l'acte d'acquisition, tout acte préparatoire à l'achat et tout document afférent ;
- c- D'inscrire les crédits nécessaires à l'opération au budget.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire adopte les propositions du rapporteur.

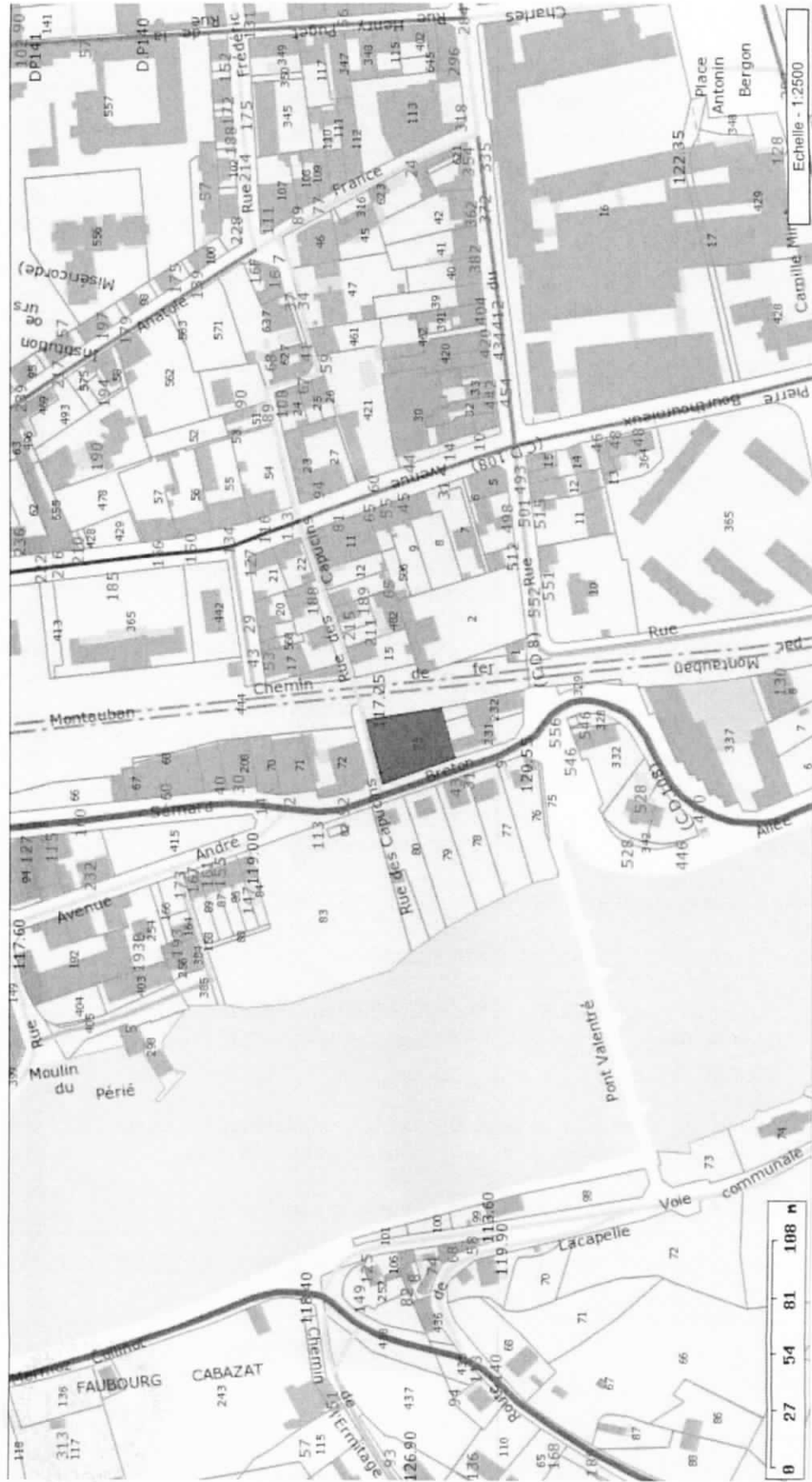
Pour extrait certifié conforme.

Le Président,  
  
Jean-Marie VAYSSOUZE-FAURE  


AR PREFECTURE

046-200023737-20150210-11\_10\_02\_2015-DE  
Regu le 13/02/2015

PLAN DE LOCALISATION  
ACQUISITION DE L'ANCIEN PARKING DE L'ELDORADO – COMMUNE DE CAHORS



0 27 54 81 108 m

Echelle - 1:2500